



**BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES N°301**

Directeur de la publication  
Guy SCHMITT

Comité de rédaction  
Commune de Sultz-les-Bains

Impression :  
Commune de Sultz-les-Bains

Mairie de Sultz-les-Bains  
1, rue de Molsheim  
Tél : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87  
Courriel : mairie@sultz-les-bains.fr

### **Le Mot du Maire**

*Après une élection présidentielle inattendue et une élection législative qui amène à l'Assemblée Nationale une dynamique jupitérienne, le changement est ... En Marche.*

*Les baisses de dotations de l'Etat se font sentir cruellement pour notre budget communal et que restera-il si on supprime la taxe d'habitation ?*

*J'assiste, non pas, à une démocratie participative ou à une ouverture d'un dialogue constructif, mais à une reconcentration des services de l'Etat, une mise en œuvre rampante d'un Etat contrôleur plutôt que l'Etat force de proposition et à un émiettement des acquis établis sous la présidence de François MITTERRAND, laissant une place à la libre gestion et autonomie des collectivités territoriales.*

*Pour information, les budgets de collectivités territoriales doivent être équilibrés, mais non pour l'Etat et ceux-ci sont déficitaires depuis Valéry GISCARD D'ESTAING.*

*L'heure est aux économies. Partout on entend le même refrain et nous, les communes, sommes en premières lignes. Sous prétexte d'économie, on transfère des services vers les communes (les pacs par exemple), d'autres vers les grandes collectivités (Cartes d'identité, passeports ...) ou vers des regroupements de Communes, un renforcement des démarches informatiques, un éclatement des services loin des concitoyens, des répondants téléphoniques dotés de messages en messages proposant divers choix en appuyant sur 1, 2 ou 3 ou ..., des choix interminables, laissant aussi à côté une frange de la population alors que les vraies valeurs sociétales reposent sur le dialogue, l'échange et la compréhension.*

*Les différentes associations des Maires se battent pour conserver le service de proximité.*

*Le service de proximité, ce n'est pas uniquement une mairie ouverte pour tels ou tels papiers. C'est aussi toutes les choses mises en œuvre par notre Conseil Municipal et le personnel de la Commune pour le bien collectif : l'entretien des voiries, le maintien d'une cohésion sociale, une école avec la semaine à 4 jours, un périscolaire associatif à relancer, l'aide aux personnes dans le besoin avec le CCAS.*

*En un mot un vrai service de proximité, une disponibilité de vos élus et un travail quotidien sur le terrain.*

*Cette rupture est aussi visible dans notre village. Nous sommes tous animés de bonnes volontés, pourtant, dès qu'on aborde la participation aux manifestations communales, le bât blesse : moins de 10 personnes aux matchs de basket, 50 personnes au pique-nique communal et pour en rire, aucun du quartier, 60 personnes à la Fête Nationale et moins de 20 aux manifestations patriotiques ou à la marche nocturne ... et j'en passe.*

*L'engagement, le vrai pour l'action communale, pour l'évolution de notre village, pour la créativité collective, bof ! moins de 10 personnes pour nos chantiers et surtout toujours les mêmes.*

*« Je suis toujours volontaire. J'en veux toujours plus et en plus je suis revendicatif : Il faut faire, s'aurait été mieux si ... et si l'Equipe Municipale devrait faire cela, plutôt que ça ... »*

*Vaste théorie, qui démontre une dualité entre le souhait de faire et de notre engagement sur le terrain.*

*Si chaque citoyen offrait 8 heures par an pour la commune, ce serait une révolution !*

*Provocation, ironie ou simple constat : A vous de me fournir vos réponses concrètes.*



Votre Maire,

Guy SCHMITT

## Liste des Assistantes Maternelles

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BERST Eliane	26, rue de Saverne	06.84.93.31.40
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
CASPAR Valérie	4, rue des Coudriers	-
DE SOUSA Virginie	12, rue de la République	09.50.43.67.00
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GROSHENS Corinne	5, rue du Château d'eau	06.79.66.42.14
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
LAUGEL Joëlle	6, rue des Vergers	06.50.58.43.47
LEHMANN Séverine	15, rue de Molsheim	03.69.81.13.23
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44

## Le Relais d'Assistantes Maternelles

Le relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.



### Coordonnées du relais d'Assistantes Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : [ram@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:ram@cc-molsheim-mutzig.fr)

### Permanence téléphonique

- **Lundi** de 9h00 à 14h00
- **Mercredi** de 9h00 à 12h00
- **Vendredi** de 12h00 à 14h00

### Accueil au Public (uniquement sur rendez-vous)

- *Lundi* de 13h00 à 16h30
- *Mardi* de 16h00 à 18h30
- *Mercredi* de 9h00 à 12h00
- *Vendredi* de 14h00 à 17h00
- *1 Samedi* par mois de 9h00 à 12h00

## Collecte de Papiers / Plastiques :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :

**Le Vendredi 15 septembre 2017**  
**Dès 4 heures du matin**



Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

*Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.*

## Vaccinations

Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Soultz-les-Bains aux dates suivantes :

- ↪ Jeudi le 21 septembre 2017 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 28 septembre 2017 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 19 octobre 2017 de 19h00 à 19h30



Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession.

Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite.

Les personnes désirant être suivies par la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie, accompagné de leur carnet de vaccination.

Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie - Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio) et T (Tétanos).

## Battue petits et grands gibiers 2017 - 2018

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2015 au 1er février 2024 et est présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues les dimanches :

**Petits Gibiers :**

**15 octobre 2017**

**Grands Gibiers :**

**11 novembre et 10 décembre 2017  
7 janvier 2018**



Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (3 250 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

## Repas annuel des anciens

Le traditionnel repas annuel du troisième âge aura lieu le **dimanche 29 octobre prochain au Restaurant Le Biblenhof.**

L'invitation vous est parvenue courant septembre.

Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas eu votre invitation, veuillez-vous mettre en rapport avec le Secrétariat de la Mairie.

Si vous avez eu votre invitation et ne vous êtes pas encore inscrit, merci de déposer votre talon réponse avant le 16 octobre 2017.



## Rentrée scolaire – effectif de nos écoles

Et voilà la rentrée ! lundi 4 septembre, 82 enfants, répartis sur trois classes ont pris le chemin de l'école des Pins de Soultz-les-Bains. Un effectif en hausse, par rapport à l'année dernière.

En maternelle : 26 élèves

Chez Mme Caroline CHAUVET, Directrice

Petite Section : 7 élèves

Moyenne Section : 8 élèves

Grande Section : 11 élèves

En élémentaire : 57 élèves

Chez Mme Florence TRAPPLER

CP : 12 élèves

CE1 : 12 élèves

Chez Mme Nathalie HUMMEL

CE2 : 7 élèves

CM1 : 6 élèves

CM2 : 19 élèves



Les cours d'enseignement religieux seront assurés par Mme Sophie MEYER.

**ATTENTION :** Les nouveaux horaires dus à la dernière réforme des rythmes scolaires, sont les suivants :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi          de 8h15 à 11h45  
et de 13h30 à 16h00

## La rentrée à pieds, c'est le pied !

Ça y est, nos petits Soultzois sont à pied d'œuvre pour une nouvelle année scolaire. Pas toujours facile de remettre le pied à l'étrier après deux mois passés les doigts de pieds en éventail...

Aidons-les à partir du bon pied !

Aller à l'école à pieds (mais aussi à vélo, roller, trottinette ou avec toute autre alternative à la voiture... tout le monde peut trouver chaussure à son pied), c'est couper l'herbe sous le pied aux problèmes de surpoids et à beaucoup de maladies, c'est prendre le temps de discuter en n'ayant rien d'autre à faire que mettre un pied devant l'autre et c'est ne trouver en pied de page des cahiers que de bonnes appréciations car il est prouvé que l'attention s'en trouve accrue.

Aller à pieds, c'est aussi améliorer la qualité de l'air que nous respirons chaque jour et limiter les risques d'accident aux abords des écoles envahies de voitures.



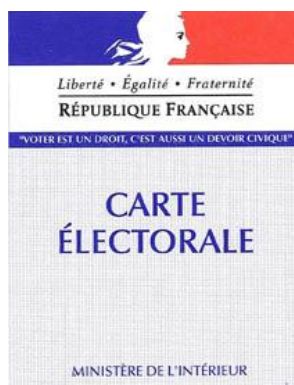
Chaque villageois peut aider les parents à avoir cette démarche bénéfique pour tous : en rendant leur parcours jusqu'à l'école plus agréable, et plus important encore, en leur garantissant d'y aller en toute sécurité.

Ainsi, pensez à laisser sur les trottoirs l'espace suffisant pour le passage d'une personne avec une poussette, et quand vous traversez le village en voiture aux heures de passage des enfants, pensez à lever le pied !

Merci par avance à tous pour votre bienveillance !



## Inscription sur les listes électorales



La période d'inscription sur les listes électorales s'ouvre du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2017 et donnera lieu à une refonte générale des listes d'électeurs de nationalité française ainsi qu'à la révision des deux listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union européenne résidant en France, l'une pour l'élection des représentants français au parlement européen et l'autre pour les élections municipales.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire inscrire à la Mairie aux heures de permanence du secrétariat.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 18 ans en 2017 ou atteignant cet âge avant le 1<sup>er</sup> Mars 2018 sont inscrits d'office sur la liste électorale. **Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription pour éviter toute erreur.**

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2017.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1<sup>er</sup> mars 2018.

## Nomination du délégué de l'administration



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Christian JACOB a été désignée en qualité de déléguée de l'administration au sein de la commission chargée de dresser la liste générale des électeurs de la Commune de Soultz-les-Bains par Mme Clara THOMAS, Sous-Préfet de Molsheim.

## REGLES A RESPECTER POUR VOS TRAVAUX

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme (article R421-9 et suivants), tous les travaux, qu'ils portent sur une construction nouvelle ou existante, sont soumis à autorisation (sauf ceux créant moins de 5m<sup>2</sup> de surface de plancher).



Tous les projets de construction (notamment les clôtures, pose de panneaux photovoltaïques, fenêtres de toit, changement de tuiles, portes et fenêtres, ravalement de façade...) doivent donc faire l'objet du dépôt d'un dossier de demande auprès de la mairie, pour validation.

Pour faire l'objet d'une autorisation, les projets déposés devront notamment être conformes aux dispositions du document d'urbanisme en vigueur.

Selon la nature du projet, le type de dossier à déposer sera soit une déclaration préalable, soit un permis de construire ou de démolir, soit un permis d'aménager. L'instruction de ces demandes est assurée conjointement avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).

**Attention :** la réalisation des travaux faisant l'objet de la demande ne saurait être mise en œuvre avant la délivrance d'une autorisation émanant de la mairie. De plus, les travaux réalisés sans autorisation, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constituent une infraction au Code de l'urbanisme et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Pour toute information, renseignez-vous auprès de la mairie.

Il est également rappelé que la Commune de Soultz-les-Bains est couverte par un périmètre pour lequel les autorisations sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. (*Attention au délai d'instruction allongés !!!!!!!*)

## Journée européenne du patrimoine

Rendez-vous à tous le 17 septembre 2017 pour la Journée Européenne du Patrimoine qui aura pour thème :

« Jeunesse et Citoyenneté ».



### Eglise Saint Maurice

L'Eglise Saint Maurice sera ouverte le dimanche 17 septembre 2017 entre 9h00 et 17h30 en visite libre avec support de visite mis à disposition.

Visite Guidée à 8h00 suivie d'un café offert par la paroisse.



### Visite du sentier des Croix

Promenade de découverte du sentier des croix en 3 circuits.  
Départ à 14h00 au Hall des Sports.

### Exposition à la Bibliothèque

Exposition les vieilles radios civiles et militaires de Mr GRANDJEAN, Exposition ouverte au public de 14h00 à 18h00.

## Dimanche 24 septembre 2017 : fête patronale

10h00 : Grand Messe de la Fête Patronale, suivie d'un apéritif et vente de desserts au profit de la paroisse (sur le parvis de l'église ; à la salle paroissiale en cas d'intempéries)



## Offre d'emploi

L'ABRAPA recrute des

**AUXILAIRES DE VIE SOCIALE et ASSISTANTE DE VIE (CAP ATMFC OU BAC PRO ASSP)  
SUR LES SECTEURS DE MOLSHEIM, OBERNAI, BARR ET ENVIRONS**

Postes à pourvoir en septembre et octobre 2017 (cdd pouvant évoluer vers un cdi 25 à 35h/sem.)  
(Permis et voiture indispensable)

INTERESSE(E) ?

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE A : [Pole.recrutement@abrapa.asso.fr](mailto:Pole.recrutement@abrapa.asso.fr)

Abrapa/ pré-recrutement - 22 Place des Halles - 67000 STRASBOURG

**abrapa** partenaires de la vie

**DEPUIS 20 ANS** service à domicile

**AIDE A DOMICILE ?**

Vous souhaitez travailler auprès de personnes âgées ou en situation de handicap ?

- Un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif, proche de chez vous.
- Une structure offrant un encadrement de proximité
- Des postes à pourvoir sur l'ensemble du département

Intéressé(e) ? Rejoignez-nous !

\*temps complet possible  
\*majoration de salaire les week-end et jours fériés  
\*indemnités kilométriques et du temps de déplacement

**ETUDIANT(E)S,**  
vous cherchez un job valorisant pendant vos congés ?  
Vous êtes mobiles (vélo-voiture pour Strasbourg et la CUS, et voiture hors CUS) et disponibles  
Contactez-nous...

Envoyer CV et lettre de motivation à : [Abbrapa/Prerecrutement-22placeHalles-67000STRASBOURG](mailto:Abbrapa/Prerecrutement-22placeHalles-67000STRASBOURG) ou par mail [pole.recrutement@abrapa.asso.fr](mailto:pole.recrutement@abrapa.asso.fr)

# Tour-vélo de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig

Le traditionnel TOUR VELO de la Communauté de Communes se déroulera le Dimanche **24 septembre 2017 à partir de 8 heures 30**

4 départs sont fixés à savoir : MUTZIG (à proximité du Dôme, Pétanque Club), à MOLSHEIM (parking du cimetière du Zich), à ALTORF (stade de foot) et à ERNOLSHEIM-BRUCHE (parvis de la salle socioculturelle, rue du stade).

1 porte-clé collector et 1 porte-clé jeton seront remis à chaque participant en guise de cadeau

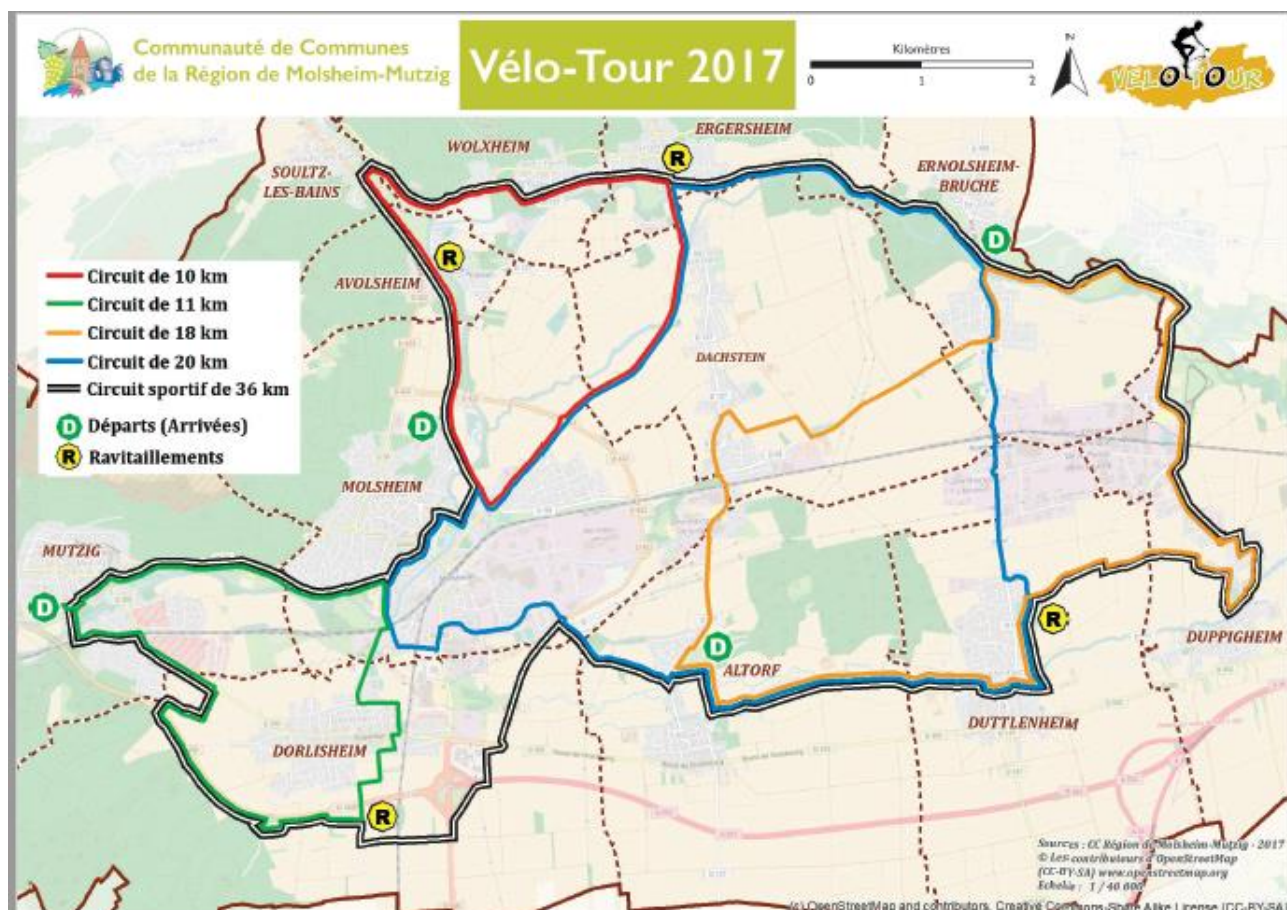
Cinq parcours sont à votre disposition : (10 km, 11 Km, 18 Km, 20 Km et 36 Km) en forme de boucles qui pourront s'enchaîner selon la volonté de chacun.

Une collation (knack et 1 boisson) est également offerte par la Communauté de Communes à chaque point de ravitaillement.

Une tombola gratuite est organisée : un vélo électrique pour les adultes et un VTT pour les enfants (moins de 16 ans) sont à gagner.

L'inscription portant engagement de respecter le code de la route se fera respectivement à chaque point de départ.

Le Conseil Municipal Jeunes est cordialement invité à cette manifestation.



## Rentrée de la gymnastique volontaire

La rentrée des séances de gymnastique se rapproche.

Ci-dessous le programme de reprise :

- **Les Lundis :**

Les cours reprendront lundi le 11 septembre de 20 h 00 à 21 h 15. Les séances se déroulent dans la salle d'évolution de l'école et toute nouvelle inscription est la bienvenue. Au programme : souplesse, renforcement musculaire, équilibre et gainage. Les mouvements se font sur des tapis de gym avec ou sans agrès.



- **Les Mercredis :**

Une deuxième séance vous est proposée le mercredi soir, même endroit, de 19h30 à 20h30 (à partir du 13 septembre). Il s'agit d'un cours de Pilates accessible à tout public. Pas de rythme soutenu, tout se fait « en douceur et profondeur » ! Amenez vos tapis de gym.

**A noter qu'une seule inscription vaut pour les deux cours.**

- **Les Samedis :**



A partir du 16 septembre, les séances de gym douce sur chaise pour nos aînés ou toutes personnes à mobilité réduite reprendront les samedi matin de 10 h 00 à 10 h 45.

**Contact :** Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64  
Marie-Paule CHAUVET au 03.69.82.50.45

## Rentrée du Club Féminin de Soultz-les-Bains

L'heure de la rentrée a sonné...

Les activités du Club Féminin de Soultz-les-Bains reprendront à partir du jeudi 21 septembre 2017 à 20h00 à l'Ecole des Pins.

Le programme des activités sera défini lors de cette soirée de rentrée.

**Contact :** Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64  
ou Marie-Paule CHAUVET au 03. 69.82.50.45



## Actualité de l'A.C.U.F.A. section Molsheim



Récemment, les membres de l'A.C.U.F.A. section Molsheim (Anciens combattants d'Algérie) ont passé un séjour avec leurs épouses et amies au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon.

Deux soultzois ont montés les couleurs au Monument d'André Maginot, homme politique français connu notamment pour avoir permis la construction de la ligne Maginot, mort pour la France.

Un geste très patriotique des deux habitants de la Commune.



**Samedi 16 septembre 2017  
au centre-ville de Molsheim  
« Hommage aux Bugatti et à leur Patron »**

*Animations gratuites toute l'après-midi de 14h à 17h*



**Place de l'hôtel de ville**

- Circuit baby-cars Bugatti (4 à 7 ans)
- Exposition de « Rutilantes d'Alsace » (belles autos d'avant-guerre) et de Bugatti
- Démonstration de Lindy Up (danse des années folles) par la Troupe « Hopla Swing »
- Dégustation de la cuvée « Pur Sang » du Domaine Klingenfus Robert
- Photo souvenir avec un profilé de Bugatti
- Exposition de miniatures Bugatti Laurent Messmer
- Dédicace du livre « Bugatti et Delage » par Eric Favre

**Place de l'Hôtel de ville à La Metzsig**

- Exposition « Bugatti Molsheim 100 ans : leurs destins croisés en images », 101 photos d'archives

**Le Train de Jardin-Cour de l'Hôpital local**

Vendredi - samedi et dimanche de 14h à 18h

Le Train de Jardin et son mini Festival Bugatti est géré par des bénévoles.

**Chartreuse et Fondation Bugatti**

Samedi de 14h à 17h dimanche entrée libre de 10h-12h et de 14h-18h

Expositions : « Ettore, sa famille, ses amis » et « 80 ans de la victoire de Bugatti au 24h du Mans : 1937 »  
présentation d'une Bugatti type 57G.

Renseignements et informations : 03 88 38 11 61 – [infos@ot-molsheim-mutzig.com](mailto:infos@ot-molsheim-mutzig.com)



Créée en 1992, l'Association Saumon-Rhin est une association qui dépend du droit local. Elle regroupe 9 structures associatives sur 5 départements :



- Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (Ardennes, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, et Vosges).
- Le Conservatoire des Sites Alsaciens
- Alsace-Nature
- l'Union des AAPPMA de Strasbourg

L'association Saumon-Rhin a été créée afin de gérer les différentes actions en faveur de la réimplantation durable du saumon et des poissons grands migrateurs en Alsace.

Les missions principales consistent à réintroduire de jeunes saumons qui sont le départ d'une nouvelle population rhénane, tout en suivant l'évolution de ces populations dans le milieu naturel. En parallèle, des actions de communication sont menées pour faire connaître ce projet patrimonial et sensibiliser le grand public à la nécessité de sauvegarder les espèces sensibles de nos cours d'eau.

Les résultats de la pêche électriques dans le cours d'eau de la Mossig a donné les résultats encourageant suivants :

CODE	NOM COMMUN	NOM LATIN	2016	2014
SAT	Saumon atlantique	<i>Salmo salar L.</i>	7	8
TRF	Truite Fario	<i>Salmo trutta L.</i>	1	1
LOF	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	58	81
VAI	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus L.</i>	36	27
BAF	Barbeau	<i>Barbus barbus L.</i>	6	2
OBR	Ombre commun	<i>Thymalus Thymalus L.</i>	1	4
GOU	Goujon	<i>Gobio gobio L.</i>	20	11
VAN	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	13	5
SPI	Spirilin	<i>Albumoides bipunctatus B.</i>	2	0
CHE	Chevesne	<i>Leuciscus cephalus L.</i>	0	3
<b>TOTAL :</b>			<b>144</b>	<b>142</b>

Eh oui ! Ou enfin. Le saumon est de retour dans notre village prouvant l'effort des collectivités locales, notamment en matière d'assainissement et de création de passes à poisson (Avolshheim).



### Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions. Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements

#### Contacts

Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : [logement@bas-rhin.fr](mailto:logement@bas-rhin.fr)

#### Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48

Un exemple d'adaptation de logement

Avant travaux



Après travaux



Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture.

Qu'il s'agisse en lien avec votre école de conduite de l'inscription au permis de conduire ou de votre demande de permis de conduire sécurisé, toutes les démarches sont désormais disponibles en ligne sur le site de l'ANTS

L'ensemble des éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Pour une demande de permis en ligne, suivez le guide en vous connectant à l'adresse suivante : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Delivrance-des-titres/Permis-de-conduire/Comment-effectuer-une-demande-en-ligne-du-permis-de-conduire/Comment-effectuer-une-demande-en-ligne-du-permis-de-conduire>

**Permis de conduire**

Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire

Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée ✓

Vous souhaitez des services plus disponibles : nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins

Vous attendez un accueil plus attentif : nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité

PRÉFET DU BAS-RHIN

La demande en ligne est accessible depuis la page <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire :

Motif	Conditions de délivrance du permis sécurisé
Inscription à l'examen (initiale, extension et après annulation/invalidation)	/
Conversion de brevet militaire	Envoi du titre à domicile (s'il s'agit du premier permis civil)
Validation de diplôme professionnel	
Formation AM (initiale ou après suspension/annulation/invalidation)	
Perte ou vol du titre	Envoi du titre à domicile
Réussite à l'examen d'une première catégorie	
Réussite à l'examen suite à une extension	
Formation B96 / A2 en A / passage boîte automatique sur boîte manuelle	Remise du titre au guichet en échange de l'ancien titre
Détérioration du titre	
Expiration de la durée administrative du titre , avec ou sans avis médical	
Changement d'état civil	

## La Caisse de la Sécurité Sociale de Molsheim a déménagé

La CPAM de Molsheim a fermé ces portes depuis le 13 juillet 2017.

Elle a ouvert depuis le 22 août 2017 à sa nouvelle adresse (point d'accueil partagé CPAM et CARSAT) : 1 rue Antoine Wagner (parc de la brasserie) à Mutzig du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au 3646.



## Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

**Le Lundi 2 octobre 2017  
de 18 h 00 à 20 h 30 au Hall des Sports.**



Comme à l'habitude une collation sera offerte à la fin du don.



**Donner son sang,  
c'est offrir la vie.**

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  



**Venez nombreux.**

Le Don du Sang est un geste vital et nécessaire. C'est un véritable engagement qui vient du cœur et qui sauve des vies. Il s'agit en effet de soigner des malades et des accidentés. Pour tous ceux qui en ont besoin chaque jour, rien ne peut remplacer le sang.

## Information de l'Office de Tourisme de Molsheim-Mutzig

Vous possédez une chambre ou un logement meublé que vous mettez en location pour une clientèle touristique même ponctuellement ?

Vous devez répondre à des obligations légales réglementaires et fiscales :

Vous êtes tenu de préalablement déclarer cette activité touristique à la mairie de la commune où se situe votre bien à l'aide du formulaire CERFA N°14004\*02 (pour les meublés) ou 13566\*02 (pour les chambres).

Vous devez prendre contact avec les services fiscaux dont vous dépendez.

La taxe de séjour est à régler à la Communauté de Communes Région de Molsheim-Mutzig située 2 route Ecospace à Molsheim

Découvrez le document « Hébergement chez l'habitant, devoirs et obligations » auprès de votre Office de Tourisme 19 place de l'Hôtel de ville à Molsheim.

Vous pouvez également consulter le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Obligation d'élagage :

La taille des végétaux (haies, branches ...) qui surplombe la limite d'alignement avec le Domaine Public est obligatoire, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chutes, heurts ou manque de visibilité.

Pensez-y votre responsabilité peut être engagée en cas de sinistre.



Le 6 octobre, journée nationale des Aidants est dédiée à ceux et celles qui apportent une aide à leurs proches. Le maintien à domicile des personnes dépendantes est favorisé grâce à l'implication au quotidien des Aidants proches.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, fortement impliqué dans le soutien aux Aidants et dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap a souhaité mettre en lumière l'engagement des Aidants naturels et leur offrir des temps dédiés.

Du 19 septembre au 26 octobre, des conférences, tables rondes, animations, ateliers, projections de films, journées portes-ouvertes organisés par les conseillers territoriaux autonomie du Conseil Départemental et leurs partenaires locaux, seront ainsi proposés en direction du grand public et des professionnels.

Les programmes de l'ensemble des territoires sont disponibles sur le site internet du Conseil Départemental : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)



## Aïkido Club Molsheim et environs



L'aïkido est un art martial traditionnel, ouvert à tous, hommes et femmes à égalité dans la pratique. Il permet le développement harmonieux et dynamique de l'individu. Sans compétition, il neutralise l'attaque et non l'attaquant par la maîtrise de l'énergie.

L'Aïkido Club de Molsheim vous accueille au Centre Sportif Atalante, rue Elisabeth Juneck à MOLSHEIM.

Rentrée pour les enfants : jeudi 7 septembre 2017

Rentrée pour les adultes : lundi 4 septembre 2017

### Cours Enfants

- 6 à 9 ans : lundi soir et jeudi soir, de 17 h 30 à 18 h 30
- 10 à 12 ans : lundi soir et jeudi soir, de 18 h 30 à 19 h 30.

### Cours Adultes

- Lundi soir et jeudi soir, de 19 h 30 à 21 h 00.
- Samedi matin, de 10 h 00 à 11 h 30.

Pour plus d'informations : <http://www.aikido-molsheim.fr>

Tél : 06 78 99 82 06 ou 06 85 19 00 52

## Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans !

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie.

Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à votre mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

La Mairie ou Le Bureau du Service National de Strasbourg par téléphone au 03 90 23 37 70 ou par E-mail à : [bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr)



## Information de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin : Mise en conformité des enseignes

Le décret 2012-118 du 30 janvier 2012 portant sur la mise en conformité des publicités extérieures entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Afin de vérifier que vos enseignes respectent les conditions du décret, les commerçants sont invités, dès à présent, à interroger leurs enseignant sur la légalité de vos dispositifs actuels.

### Quelques extraits de ce décret :

- L'enseigne sur toiture est possible mais uniquement en lettres découpées.
- L'enseigne ne peut dépasser la limite du mur sur lequel elle est apposée.



- L'enseigne apposée à plat sur un mur ne peut constituer par rapport au mur une saillie de plus de 0,25m.

- Densité : pour une façade commerciale inférieure à 50 m<sup>2</sup>, les enseignes ne pourront excéder 25 % de la surface et cela par façade, ce pourcentage est porté à 15 % si la façade fait plus de 50m<sup>2</sup>

- Une seule enseigne de plus de 1 mètre scellée au sol est autorisée par voie ouverte à la circulation

## Information du Select'Om

Désormais, les emballages plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires devront être présentés à la collecte uniquement dans un bac bleu avec couvercle jaune ou dans des sacs jaunes.

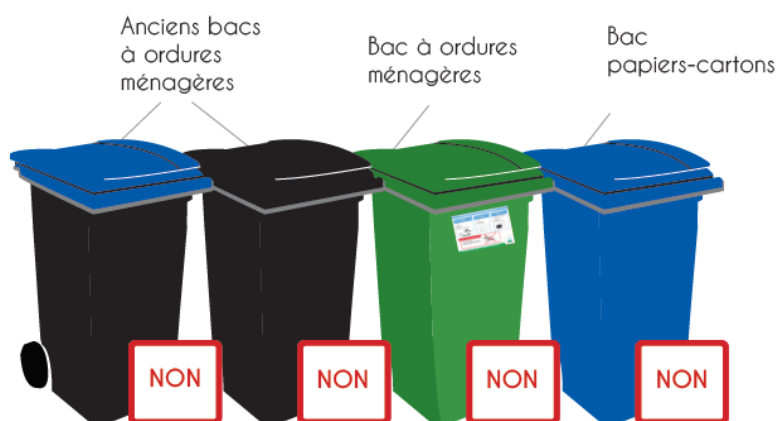
# Select'om

### A RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN METAL  
ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Pendant de nombreuses années nous avons toléré que des anciens bacs soit réutilisés pour la collecte des plastiques. Cependant, nous avons dû faire face, comme pour la collecte des papiers, à de nombreux problèmes en raison de cette dérogation et ce système touche aujourd'hui à sa fin. Les anciens bacs sont souvent trop abîmés, non identifiables et ne peuvent plus être collectés.



UNE QUESTION,  
UNE INFORMATION ?

CONTACTEZ LE SELECT'OM.  
03 88 47 92 20  
accueil@select-om.com

## Palettes à brûler

Un arrivage de palettes non traitées a été livré sur le parking du Hall des Sports.

Vous pouvez vous servir pour en faire du bois de chauffage ou toute autre utilisation.

Ce tas sera détruits d'ici 3 semaines.